



ᑲᑎᑕᑦ ᑕᑦᑎᑦᑕᑦᑕᑦ ᑕᑦᑕᑦᑕᑦᑕᑦ ᑕᑎᑎᑦᑕᑦ
Comité Consultatif de l'environnement Kativik
Kativik Environmental Advisory Committee

Version du 24 avril 2006

PROCÈS-VERBAL DE LA 106^e RÉUNION

(Approuvé)

DATE : Le 10 février 2006

LIEUX : Vidéoconférence (trois endroits) :
-Salle de conférences, bureaux de l'Administration régionale
Kativik, Kuujjuaq (Québec)
-Salle Marcel-Lortie, bureaux d'Environnement Canada, Québec
(Québec)
-Institut Maurice-Lamontagne, Mont-Joli (Québec)

SONT PRÉSENTS :

Nommés par l'Administration régionale Kativik (ARK) :

Michael Barrett, président
Eli Angiyou, vice-président

Nommés par le gouvernement du Canada :

Claude Abel
Gilles H. Tremblay
Suzanne Larochelle

Nommé par le gouvernement du Québec :

Jean Couture

Secrétaire exécutive :

Nancy Dea

SONT ABSENTS :

David Okpik, nommé par l'ARK
Paule Halley, nommée par le gouvernement du Québec

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La réunion commence à 10 h dans les trois endroits où se trouvent les membres. Dès que l'équipement de vidéoconférence est fonctionnel, le président invite les membres à proposer des modifications à l'ordre du jour. La réunion se déroule selon l'ordre du jour qui apparaît ci-dessous.

L'ordre du jour qui suit est adopté :

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux des 104^e et 105^e réunions
3. Affaires découlant de la 105^e réunion et correspondance
4. Budget, secrétariat, membres
5. Chapitre 23 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois : révision des annexes 1 et 2
6. Gestion des matières résiduelles
7. Site Web du CCEK
8. Sites d'exploration minière abandonnés au Nunavik
9. Projet sur les changements climatiques au Nunavik
10. Déversements en milieu marin
11. Questions diverses
12. Dates et lieu de la prochaine réunion

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 104^E ET 105^E RÉUNIONS

Des modifications sont apportées au procès-verbal de la 104^e réunion. L'adoption de ce procès-verbal est ensuite proposée par M. Couture et appuyée par M. Angiyou. Le procès-verbal de la 105^e réunion est aussi modifié. M. Tremblay, appuyé de M. Barrett, en propose ensuite l'adoption.

3. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA 105^E RÉUNION ET CORRESPONDANCE

Les membres ne formulent aucun commentaire au sujet de la correspondance qui a été reçue et envoyée depuis la dernière réunion. En ce qui concerne les affaires découlant de la 105^e réunion, voici les principaux sujets qui sont abordés :

-Rapport annuel

On présente aux membres deux modèles de page couverture pour le rapport annuel. Il avait été décidé que le logo du CCEK apparaîtrait en page couverture.

On demande à la secrétaire exécutive de déterminer le nombre d'exemplaires du rapport annuel requis et de procéder à l'impression.

-Halocarbures

Les membres discutent de la lettre reçue en mars 2005 de la sous-ministre Madeleine Paulin (ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs – MDDEP) dans laquelle elle explique que le Règlement sur les halocarbures s'applique au Nunavik. La sous-ministre suggère dans sa lettre d'organiser une réunion entre les représentants de l'ARK, du MDDEP et du CCEK, afin de mieux comprendre le règlement en question, et invite le CCEK à communiquer avec M. Raynald Brulotte, qui est chargé de la qualité de l'atmosphère au sein du Ministère.

Les membres demandent à la secrétaire exécutive d'inviter M. Brulotte à la prochaine réunion du CCEK qui aura lieu au sud afin d'obtenir de plus amples renseignements sur le Règlement sur les halocarbures.

-Phénix de l'environnement

À la dernière réunion, le CCEK avait décidé de présenter au concours les Phénix de l'environnement la candidature de la municipalité d'Inukjuak qui a eu l'initiative d'installer une fournaise qui brûle les huiles usagées, ce qui, par le fait même, a permis d'éliminer des matières dangereuses du dépotoir municipal. La secrétaire exécutive présente aux membres la lettre de candidature et la description du projet qu'elle a rédigées à l'intention du comité du concours et explique que ce seraient le garage municipal d'Inukjuak et ses employés qui seraient mis en candidature, car ce sont eux qui ont mis le projet de l'avant. Les membres approuvent la mise en candidature.

-Moteurs hors-bord à quatre temps

La secrétaire exécutive indique aux membres que, tel qu'il avait été discuté lors de la dernière réunion, elle a envoyé une lettre au maire de chacun des villages nordiques pour les informer des effets moins polluants des moteurs hors-bord à quatre temps et pour leur demander d'encourager l'utilisation de tels moteurs au nord. La secrétaire exécutive avait décrit dans la lettre le mandat du CCEK, comme certains des maires ont récemment été élus et ne connaissent peut-être pas les responsabilités qui incombent au CCEK.

Un membre suggère d'ajouter ces renseignements à la rubrique Renseignements généraux du site Web du CCEK.

-Qualité de l'eau potable

La secrétaire informe les membres que des lettres ont été envoyées à M. Thomas J. Mulcair, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et à M. Simon Théberge, le fonctionnaire qui a participé à la rédaction du Règlement sur la qualité de l'eau potable, afin de les remercier d'avoir intégré les recommandations du CCEK au Règlement.

-Huiles usagées

Tel que demandé à la dernière réunion, une lettre a été envoyée à M. Louis Roy, sous-ministre adjoint du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, concernant l'applicabilité du Règlement sur la récupération et la valorisation des huiles usagées, des contenants d'huile ou de fluide et des filtres usagés au Nunavik. De plus, dans le cas où le Règlement serait applicable, il était également demandé dans la lettre dans quelle mesure le MDDEP pouvait aider les communautés.

4. BUDGET, SECRÉTARIAT ET MEMBRES

-Services financiers

Le président informe les membres qu'une lettre a été envoyée à la firme Pratt, Bélanger pour confirmer que le CCEK acceptait son offre de services. Un membre demande si la firme pourrait aussi s'occuper des dossiers de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) du CCEK. La secrétaire exécutive s'informerait à ce sujet auprès de la firme.

-Membres

Un membre mentionne qu'au cours de l'exercice 2006-2007, la présidence du CCEK sera exercée par l'un des membres nommés par le gouvernement fédéral et que ces membres en question devront déterminer qui succédera à M. Barrett en tant que président du CCEK. Un autre membre indique qu'il faut attendre la nomination du vice-président et d'un nouveau membre par le gouvernement du Québec, ce qui risque de prendre quelques mois.

5. CHAPITRE 23 DE LA CONVENTION DE LA BAIE-JAMES ET DU NORD QUÉBÉCOIS : RÉVISION DES ANNEXES 1 ET 2

Un membre explique qu'un contrat a été signé entre M^{me} Christiane Roy, expert-conseil en environnement, et le CCEK concernant la rédaction d'une première version d'un guide dans le cadre de la démarche de révision des annexes 1 et 2 de Convention de la Baie-James et du Nord Québécois et d'amélioration de la transparence du processus d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social. Une première version du guide sera présentée aux membres avant la fin de février et la version finale sera déposée une semaine après la transmission des commentaires finaux du CCEK.

6. GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Un membre décrit un programme d'aide financière d'Environnement Canada intitulé ÉcoAction, le programme de financement communautaire, qui aide des groupes à réaliser des projets visant à protéger ou à améliorer l'environnement,

ou encore à sensibiliser davantage le public à l'environnement et à renforcer les capacités dans les communautés. Dans le cadre de ce Programme, le gouvernement fédéral peut accorder un financement pouvant atteindre 50 % de la valeur totale de tout projet admissible. Le membre ajoute que le Nunavik pourrait se prévaloir de ce financement pour élaborer un plan régional de gestion des matières résiduelles et que l'ARK pourrait être le promoteur du projet.

La date limite pour présenter une demande dans le cadre de ce programme est le 1^{er} octobre 2006. Les membres conviennent donc de discuter plus longuement de ce projet à la prochaine réunion.

7. SITE WEB DU CCEK

Les membres décident de discuter du site Web et de tout changement à y apporter lors de la prochaine réunion.

La secrétaire exécutive ajoute qu'une nouvelle adresse de courrier électronique avait été créée pour le CCEK, soit keac-ccek@krg.ca. Cette nouvelle adresse sera désormais utilisée dans les coordonnées générales du CCEK au lieu de l'adresse personnelle de la secrétaire exécutive.

8. SITES D'EXPLORATION MINIÈRE ABANDONNÉS AU NUNAVIK

L'ARK a réalisé des travaux de nettoyage à divers sites d'exploration minière abandonnés au Nunavik et un rapport sur ces activités, ainsi que divers inventaires des sites, sont maintenant disponibles. On fait une brève description des travaux réalisés aux membres.

Un membre demande si d'autres travaux de nettoyage étaient prévus cette année et si des plans généraux avaient été élaborés. On mentionne que l'ARK est encore en train de préparer une liste des sites prioritaires.

9. PROJET SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES AU NUNAVIK

Les membres discutent du projet intitulé Changements climatiques au Nunavik : enjeux liés à l'accès au territoire et aux ressources, un projet de recherche mis de l'avant par l'ARK, en collaboration avec divers partenaires, afin de comprendre, d'une part, les impacts possibles des changements climatiques sur l'accès aux sentiers et aux territoires de chasse et de pêche au Nunavik et sur les communautés et, d'autre part, les conséquences que ces changements auront sur les résidents dans les années à venir. L'objectif du projet est d'aider les communautés à s'adapter aux nouvelles réalités.

Chacune des quatre communautés participantes compte un chercheur local chargé de la collecte de données sur la formation de la glace, la débâcle, la profondeur de la glace et de la neige, ainsi que de l'analyse des données météorologiques. Des aînés et des chasseurs sont aussi consultés pour ce qui est du tracé des sentiers et des zones qui deviennent plus à risques. Un membre mentionne que deux autres communautés seront incluses dans le projet l'an prochain et que ce sont les mêmes partenaires qui poursuivront le projet.

10. DÉVERSEMENTS EN MILIEU MARIN

On explique aux membres qu'en janvier 2006 des représentants de l'ARK ont rencontré des représentants du MDDEP et du ministère de la Sécurité publique du Québec pour discuter de l'absence d'un plan d'action régional en cas de déversement en milieu marin au nord du 60^e parallèle.

Au sud du 60^e parallèle, la Société d'intervention maritime, Est du Canada (SIMEC) agit à titre de premier intervenant dans les cas de déversement en milieu marin. Le plan d'action de la SIMEC est toutefois conçu en fonction des conditions environnementales que l'on trouve au sud du 60^e parallèle et n'aborde pas les particularités du contexte nordique.

C'est à la Garde côtière canadienne qu'il incombe d'élaborer un plan d'action en cas de déversement en milieu marin au nord du 60^e parallèle. Or, c'est Transports Canada qui est chargé d'appliquer et de modifier toute loi permettant l'élaboration d'un tel plan d'action par la Garde côtière canadienne.

Lors de la rencontre de janvier, les participants à la réunion ont indiqué qu'en l'absence d'un plan d'action, il n'y avait pas de marche à suivre en cas de déversement marin au Nord. Ils ont conclu qu'une autre réunion devait être organisée à l'intention des représentants de toutes les entreprises et de tous les organismes pour lesquels l'activité maritime au Nord revêt un intérêt.

Un membre ajoute qu'il a récemment appris que les personnes chargées d'élaborer un tel plan d'action à la Garde côtière canadienne ont rencontré des représentants du MDDEP, afin de les sensibiliser davantage à la nécessité d'un plan d'action régional en cas d'urgence. Le membre a été informé du nom de personnes-ressources au sein de la Garde côtière canadienne et de Transports Canada. On souligne que ces personnes-ressources devraient être invitées à une prochaine réunion du CCEK, afin de discuter des changements à apporter à tout règlement découlant de la Loi sur la marine marchande du Canada et des mesures nécessaires pour élaborer un plan d'action régional pour le nord du 60^e parallèle. Le membre en question connaît bien la SIMEC et mentionne qu'on peut appeler cette société pour connaître les stratégies qu'elle a en place pour le nord. On mentionne également que la Garde côtière canadienne désire organiser une visite au nord afin de lancer un programme d'action

communautaire dès que le nouveau règlement sur la marine marchande entrera en vigueur.

Les membres concluent qu'il faut donner suite à ce sujet lors des prochaines réunions du CCEK et que, s'il y avait d'autres rencontres à ce sujet, la secrétaire exécutive y participerait.

11. QUESTIONS DIVERSES

-Projet pilote d'éolienne à Inukjuak

Un membre fait remarquer que divers organismes ont participé à une réunion à Ottawa, dans les bureaux d'Affaires indiennes et du Nord Canada, concernant les possibilités de financement pour le projet pilote d'éolienne dans le Village nordique d'Inukjuak. Les renseignements à cet égard seront transmis à la secrétaire exécutive.

Un autre membre mentionne qu'Inuit Tapiriit Kanatami (ITK) organisera à Inukjuak un atelier sur l'énergie et les changements climatiques. Lors de cet atelier, il sera question du potentiel éolien du projet pilote et de la possibilité de réaliser d'autres projets énergétiques dans la communauté. Un groupe de travail sur l'énergie tiendra également sa première rencontre au cours de la même semaine et il sera question, entre autres, d'un plan d'action de conscience énergétique pour Inukjuak et pour le Nunavik, dans le cas où la région voudrait mettre sur pied des projets énergétiques.

ITK a accordé des fonds pour que la secrétaire exécutive participe à l'atelier et à la réunion du groupe de travail à Inukjuak. Elle fera un compte rendu de ces deux activités à la prochaine réunion.

-Espèces en péril

Un membre demande si une mise à jour des espèces en péril dans la région avait été faite. La secrétaire exécutive explique qu'il y a présentement un projet en cours avec Nathalie Girard de l'ARK, afin de dresser une liste complète des espèces en péril ou vulnérables au Nunavik.

-Vente d'un ordinateur

Le CCEK a reçu une offre d'achat concernant un ordinateur portable qui n'est plus utilisé. Or, comme le CCEK ne dispose pas de politiques pour la vente de ses biens, il est décidé d'aborder le sujet avec les membres.

Les membres décident donc que le CCEK se départirait de l'ordinateur en question en procédant à une vente aux enchères par écrit. La secrétaire exécutive a déjà évalué la valeur de l'ordinateur portable et installera des affiches de vente à divers endroits dans le Village nordique de Kuujuaq. Les personnes qui désirent acheter l'ordinateur portable devront faire parvenir au secrétariat du

CCEK, procès-verbal de la 106^e réunion
Le 10 février 2006
Vidéoconférence

CCEK leur nom et le prix qu'ils sont prêts à payer (minimum de 400 \$) dans une enveloppe cachetée. À la date de clôture de la période de soumission, les enveloppes seront ouvertes et le CCEK communiquera avec la personne qui a fait la meilleure offre.

12 DATES ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

La 107^e réunion aura lieu du 29 au 31 mars 2006 à Kuujjuaq.

La proposition de lever la réunion est adoptée à l'unanimité.

Nancy Dea
Secrétaire exécutive
6 mars 2006



ᑲᑎᑕᑦ ᑖᑦᑎᑦᑕᑦᑕᑦ ᑖᑎᑕᑦᑕᑦ
Comité Consultatif de l'environnement Kativik
Kativik Environmental Advisory Committee

Updated April 24, 2006

MINUTES OF THE 106TH MEETING

(Adopted)

DATE: February 10, 2006

PLACE: Video Conference Meeting (3 locations):
-Conference room, Kativik Regional Government, Kuujuaq, Qc
-Salle Marcel-Lortie, Environment Canada building, Québec, Qc
-Maurice-Lamontagne Institute, Mont-Joli, Qc

PRESENT:

Kativik Regional Government appointees:

Michael Barrett, President
Eli Angiyou, Vice-President

Government of Canada appointees:

Claude Abel
Gilles H. Tremblay
Suzanne Larochelle

Government of Québec appointees:

Jean Couture

Executive Secretary

Nancy Dea

ABSENT:

David Okpik, Kativik Regional Government appointee
Paule Halley, Government of Québec appointee

1. CALL TO ORDER AND ADOPTION OF AGENDA

The video conference meeting began at 10:00 am, February 10, 2006 with members taking part from 3 different locations. Once the conference equipment was functional, the President invited the meeting to propose changes to the agenda. The meeting took place in accordance with the agenda below.

The agenda was adopted as follows:

1. Call to order and adoption of agenda
2. Adoption of 104th and 105th meeting minutes
3. Correspondence and business arising from last meeting
4. Budget, Secretariat, Members
5. Revision of Schedules 1 and 2 of Chapter 23 of the JBNQA
6. Waste Management
7. KEAC Website
8. Abandoned Mining Sites in Nunavik
9. KRG Climate Change project
10. Marine Spills
11. Miscellaneous
12. Date and Place of next meeting

The agenda was adopted unanimously.

2. ADOPTION OF 104TH AND 105TH MEETING MINUTES

Modifications were made to the minutes of the 104th meeting and subsequently, their adoption was proposed by Mr. Couture and seconded by Mr. Angiyou. The minutes of the 105th meeting were also modified and afterwards proposed for adoption by Mr. Tremblay and seconded by Mr. Barrett.

3. CORRESPONDENCE AND BUSINESS ARISING FROM LAST MEETING

The meeting had no comments on the correspondence that had been sent and received since the last meeting. Concerning business arising from the last meeting, the following main topics were discussed:

-Annual Report

The members were presented with 2 choices of a front cover for the Annual Report. It was decided that the cover would incorporate the Committee's logo. The Executive Secretary was asked to finalize the number of copies needed and have the reports printed.

-Halocarbons

The member discussed a letter received in March 2005 from MDDEP's Deputy Minister Madeleine Paulin, explaining that the *Regulation Respecting Halocarbons* was applicable in Nunavik and suggesting a discussion be held between representatives of the KRG, MDDEP and KEAC in order to better understand this regulation. The letter invited the Committee to contact Mr. Raynald Brulotte, person in charge of atmospheric quality within the Ministry.

The meeting asked that the Executive Secretary contact M. Brulotte and invite him to the Committee's next meeting held in the south to further discuss this regulation.

-Phénix de l'Environnement (Environmental Award)

At the last meeting, the KEAC had decided to nominate the Municipality of Inukjuak for a Phénix de l'Environnement award for the community's initiative for installing a used-oil furnace and the consequent removal of hazardous waste material from their disposal site. The Executive Secretary presented the letter of nomination and project description she had written for the awards committee and explained that the nomination itself would go to Inukjuak's Municipal Garage and its employees, since they were the ones who truly spearheaded the furnace project. The members approved of the nomination.

-Four-stroke Outboard Motors

The Executive Secretary informed the meeting that as per requested at last meeting, a letter to the mayor of each community was sent providing information concerning the positive environmental benefits of using 4-stroke outboard engines and asking them to help encourage their use in the north. A small description of the Committee and its mandate was included with the letter, as some of the mayors are newly elected and may not be aware of the KEAC's responsibilities.

One member suggested adding this topic to the KEAC website under the heading of General Information.

-Drinking Water Quality

The members were informed that letters had been sent to both Mr. Thomas J. Mulcair, Minister of Sustainable Development, the Environment and Parks and to Simon Thériège, the official involved in drafting the regulation, thanking them for incorporating the KEAC'S recommendations into the *Regulation Respecting the Quality of Drinking Water*.

-Used Oils

As requested at the last meeting, a correspondence was set to Mr. Louis Roy, assistant deputy minister of the MDDEP, concerning the applicability of the *Regulation Respecting the Recovery and Reclamation of Used Oils, Oil or Fluid*

Containers, and Used Filters in Nunavik. If the regulation proves applicable, the letter also asks in which capacity the Ministry can support the communities.

4. BUDGET, SECRETARIAT AND MEMBERS

-Financial Services

The President informed the meeting that a letter had been sent to the accounting firm of Pratt, Bélanger to accept their offer of services. Another member asked if this firm could also handle the Committee's CSST files. The Executive Secretary will confirm this with the firm.

-Members

A member mentioned that during the 2006-2007 fiscal year, the Committee's presidency will be held by one of the federally appointed members and that these members will discuss this candidacy among themselves before deciding you will precede Mr. Barrett as President of the KEAC. Another member stated that we must wait for an official nomination from the Government of Québec for the Committee's vice-presidency as well as for the new provincially appointed member. This may take a few months.

5. REVISION OF SCHEDULES 1 AND 2 OF CHAPTER 23 OF THE JBNQA

A member explained to the Committee that a contract had been signed between Christiane Roy, Environmental Consultant and the KEAC regarding the production of an initial version of a guide for the revision and improvement of transparency of Schedules 1 and 2 of Chapter 23 of the JBNQA. The initial guide will be presented to the members before the end of February, with the final version to be presented one week after the Committee's final comments.

6. WASTE MANAGEMENT

A Committee member described to the meeting a federal funding program from Environment Canada called the EcoAction Community Funding Program that helps groups carry out projects that protect or improve the environment and/or increase environmental awareness and capacity in their community. The program offers funding in the amount of 50% of the total of any eligible project value. The member suggested that Nunavik could use this funding to help generate a regional waste management plan, and that the Kativik Regional Government would be a likely project proponent.

The deadline to apply for the program funding is October 1, 2006 so the members agree to discuss this project further at the next meeting.

7. KEAC WEBSITE

The members decided to discuss the website and any changes to be made at the next meeting.

The Executive Secretary added that a new e-mail address had been created for the Committee rather than using the secretary's personal address as a point of contact. The new address is keac-ccek@krg.ca.

8. ABANDONED MINING SITES IN NUNAVIK

The KRG had completed some clean-up work in various abandoned mining sites in the region and a report on such activities, as well as various site inventories, is now available. The members were provided with a summary description of this work.

One member asked if any specific clean-up projects had been planned for this season or if any general plans had been prepared. It was stated that a list of priority sites is still being prepared by the KRG.

9. CLIMATE CHANGE PROJECTS IN NUNAVIK

The members discussed a project entitled Climate Change in Northern Québec and Nunavik: Access to Territory and Resources, a research project initiated by the KRG, in collaboration with various partners, to help understand the potential impacts of climate change on access trails and harvesting areas in northern Québec and its communities and what the consequences will be for residents in the future. The project's objective is to help communities adapt to the changing environment.

Each of the 4 participating communities have a local researcher responsible for data collection, including ice formation, ice break-up, ice and snow depth, as well as weather data analysis. Elders and hunters are also consulted for mapping trails and areas of increasing risks. One member mentioned that 2 more communities will be added to the project next year and that the same partners would be involved.

10. MARINE SPILLS

It was explained to the meeting that in January 2006 the KRG had met with representatives from the MDDEP and Québec's Public Security offices concerning the lack of a regional plan of action in case of marine spills north of the 60th parallel.

Below the 60th parallel, there is a group by the name of SIMEC, which plays the role of first intervener in the case of a marine spill. Any strategic action however, is modeled according to environmental conditions found south of the 60th parallel. Although they are also alerted should there be a spill in the north, their intervention plan does not take into account a northern setting.

Furthermore, it is the Canadian Coast Guard who is the responsible body regarding the creation of a suitable plan of action should there be a marine spill north of the 60th parallel. However, ultimately it is Transport Canada who is the one to administer and modify any law in order to help prepare this plan of action for the Canadian Coast Guard.

It was expressed at this meeting in January that there is a definite lack of an action plan for the north regarding what to do should there be a marine spill. It was concluded that another meeting should be organized, with representatives of all companies and organizations concerned with any marine activity in the north to be present.

One member added that he had recently learned that those responsible for this plan of action at the Canadian Coast Guard had met with representatives of the MDDEP to improve their awareness of the northern communities concerned with the lack of a regional emergency plan of action. The member was also given contact names within the Coast Guard and Transport Canada and it was noted that these people should be invited to a future KEAC meeting to discuss the changes being made to any relevant regulations within the Canada Shipping Act, as well as any steps being taken towards a plan of action for above the 60th parallel. The same member is also familiar with SIMEC and states that the company can be contacted to see what current strategies they have in place for the north. It was also mentioned that the Canadian Coast Guard wishes to organize a tour of the north to help initiate a Community Action Program once the new shipping regulation is implemented.

The Committee concluded that this topic should be followed up during the next KEAC meetings and that if there should be any further gatherings concerning this topic that the Executive Secretary should be present.

11. MISCELLANEOUS

-Inukjuak Windmill Pilot-Project

One member noted that there was a meeting held in Ottawa at the Indian and Northern Affairs offices with representatives of various interested organizations concerning the possibility of available funding for a windmill pilot-project in the community of Inukjuak. This information will be forwarded to the Executive Secretary.

Another member mentioned that there would be an Energy/Climate change Workshop being held in Inukjuak, organized by ITK, which will discuss the potential for a windmill installation, as well as the possibility of other energy projects in that community. There will also be an Energy Working Group having its first meeting during the same week, discussing a possible energy-conscience plan of action for Inukjuak, as well as the region of Nunavik, should it wish to go forward with any energy projects.

ITK has provided the funds for the Executive Secretary to be present at the workshop as well as the working group meeting in Inukjuak. She will provide an update at the next meeting.

-Endangered Species

A member asked if there were any updates concerning endangered species in the region. The Executive Secretary informed the meeting that a future project is on the table to create a complete list of all endangered and vulnerable species in Nunavik, in collaboration with Nathalie Girard of KRG.

-Sale of Computer

There has been a request to purchase the KEAC's surplus laptop and because the committee does not have a policy of the sale of assets, the idea of selling the computer was brought to the attention of the members.

It was decided that the Committee would hold a silent auction to sell the computer. The Executive Secretary has already assessed the value of the laptop so posters announcing the sale of the laptop will be immediately posted in various locations in Kuujjuaq, asking for those interested to send their name and a minimum reserve bid of \$400 in a sealed envelope to the committee's secretariat. At the end of the final date of bidding the envelopes will be opened and the highest bidder contacted.

12 DATE AND PLACE OF NEXT MEETING

The 107th meeting will be held March 29-31, 2006 in Kuujjuaq.

The motion to close the meeting was passed unanimously.

Nancy Dea
Executive Secretary
March 6, 2006